

*Que c'est que j'vois, l'indien,
Pas d'bonne humeur pantoute
'ec les oreilles dans l'crin
Y m'dit: "Tu détruis toute".*

*"Quand même ça s'rait ma faute,
qu'est-cé qu'tu veux qu'ça m'fasse?
Si c'est pas moi c't'un aut'
qui va l'faire à ma place.*

Richard Desjardins

Développement durable

Un cadeau pour le 375^{ème} de Montréal, M.Coderre : Sauvez l'Anse-à-l'Orme!

Maxime Arnoldi

Je me permettrai, en guise d'introduction de citer un court extrait du « Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 » publié par la Ville de Montréal et disponible sur son site. On y apprend que près de 90 % du territoire de l'agglomération est urbanisé. Pour répondre au développement urbain, la moitié des forêts de l'île a disparu entre 1986 et 1994, puis 750 hectares supplémentaires ont été soustraits entre 1994 et 2001. La disparition du couvert forestier de l'île a entraîné la perte de 60 % de sa biodiversité. En 2010, Montréal comptait 48 espèces végétales menacées ou vulnérables. Deux études plus récentes publiées en 2016 par la Fondation David Suzuki font un portrait complet de l'extraordinaire biodiversité du territoire de l'Anse-à-l'Orme visé par le développement immobilier.

Le biologiste Michel Leboeuf publiait en 2010 un magnifique ouvrage que tous devraient lire et dont on espérait qu'il soit mis au programme des institutions d'enseignement. La poésie du titre « Nous n'irons plus au bois » traduit l'inquiétude et les interrogations de l'auteur sur l'état de la biodiversité au Québec. Dans cet ouvrage, Michel Leboeuf décrit les quatre grandes zones forestières du Québec en déplorant que 2.88% seulement de la forêt méridionale ou s'exprime la plus grande richesse biologique de notre territoire soit protégé.

L'histoire de la préservation des espaces verts de Montréal est aussi l'histoire de la persévérance, du courage et de la détermination de citoyens sensibles à l'importance de l'environnement.

Le peu d'espaces verts dont Montréal peut maintenant être fière, c'est à la persévérance et à la résistance de citoyens que nous les devons : Pointe-aux-Prairies, Île de la Visitation, Cap Saint-Jacques, Bois de Liesse, Anse-a-l'Orme, Bois de Saraguay, Bois de la Roche, Bois de l'île Bizard furent acquis souvent à l'arraché et en dépit de l'opposition des administrations municipales successives..

Le 2 juin 2016 on annonçait l'ouverture au grand public du Parc-Nature du Bois de Saraguay. À cette occasion le responsable des parcs de la ville de Montréal, Réal Ménard affirmait : « L'inauguration du parc-nature du Bois-de-Saraguay marque l'aboutissement d'une grande aventure ayant débuté en 1970 par une lutte citoyenne visant sa sauvegarde (...) » Pour sa part, Pierre Garnier, maire de l'arrondissement rendait hommage à la persévérance des mouvements citoyens en ces termes : « Ce sont eux (les citoyens) il faut le reconnaître qui poussent les politiciens que nous sommes à agir et à faire arriver les projets. » Des citoyens déterminés et persévérants comme Sylvia Oljemark et Diane Fauteux qui s'opposaient en 1991 à la demande de la CUM de dézoner les terres agricoles les plus fertiles du Québec.

Peut-on revenir en arrière, comment Montréal peut-elle atteindre la cible qu'elle s'est elle-même fixée de protéger 10% de ses territoires naturels sans toucher au dernier espace vert d'importance restant sur l'île de Montréal. En réalité, pour atteindre cette cible, Montréal aurait besoin de 2000 hectares de plus. De quelque façon qu'on considère le problème, ce territoire de plus de 400 hectares est unique à Montréal et fait partie d'un écosystème plus grand. Il est le dernier et miraculeux rescapé des anciennes terres agricoles et des forêts riches en biodiversité qui furent sacrifiées au fil des ans au profit du développement immobilier, de l'étalement urbain et de l'automobile.

Selon l'étude très documentée *Acceleration of urban sprawl in Montreal (Accélération de l'étalement urbain de 1951 à 2011 à Montréal, Québec et Zurich)* de Jochen Jaeger de l'université Concordia et Naghmed Nazarnia, qui a été présentée le 16 avril 2016 lors du Forum Nature Montréal à la Maison du développement durable, le phénomène de l'étalement urbain sur l'île de Montréal et dans sa région a connu depuis les années 60 une accélération exponentielle. Ce phénomène est encore plus prononcé au cours de 25 dernières années. Le degré d'étalement urbain a connu entre 1971 et 2011 une multiplication par 29. En conséquence la proportion d'Espaces verts sur l'île de Montréal n'a fait que diminuer comme peau de chagrin au fil des ans et cela sans que cela se traduise par une augmentation de sa population! Jérôme Dupras et Mahbubul Alam, dans leur étude "Urban Sprawl and Ecosystem Services : A half Century Perspective in the Montreal Area", "publiée en 2014, constatent au contraire qu'entre 1966 et 2011 la population montréalaise a légèrement diminué, passant d'un peu plus de 1, 900,000 en 1966 à un peu plus de 1,800,000 en 2011.

Le lundi 6 juin 2016, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de l'île Bizard, Sainte-Geneviève, il fut proposé de : « Saisir l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), en vertu de l'article 83.2 de la charte de la Ville de Montréal, pour que celui-ci tienne une consultation publique sur un projet de règlement visant à réviser le plan d'urbanisme afin de

créer une réserve de biodiversité et de protection contre les gaz à effets de serre sur le territoire de Montréal, dans l'axe Sainte-Anne-de-Bellevue, Pierrefonds Ouest et de L'île Bizard et visant les zones humides, terres boisées et terres en friche de ces territoires. Dans ce document, on rappelle entre autres : « l'engagement formel de la ville de Montréal à être un chef de file dans la bataille contre l'augmentation nette des gaz à effet de serre. Et, parlant des territoires naturels menacés par le développement immobilier : Que ces vastes espaces verts et naturels constituent les dernières réserves pour combattre avec efficacité la prolifération des gaz à effet de serre sur le territoire de Montréal. Qu'une pétition a recueilli près de 10,000 (maintenant plus de 17,000) signatures de résidents de l'île de Montréal demandant la conservation de l'entièreté du territoire naturel et vert de Pierrefonds ouest.

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal publiait en avril 2016 le document : *Analyse du potentiel de développement résidentiel dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro*. Selon cette étude : « Dans l'optique d'une reconstruction de la ville sur elle-même (et donc de privilégier la revitalisation de secteurs) et non de son étalement, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) a souhaité faire la démonstration que l'arrondissement possède sur son territoire de nombreux sites pour le développement résidentiel, plus intéressants que celui de Pierrefonds-Ouest. »

Ce document met de l'avant l'orientation du développement durable, qui est de développer les zones TOD dans le contexte du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) ou la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) s'est donné un objectif de protection de 17 % du territoire, tel que défini par la convention des Nations Unies sur la diversité biologique de Nagoya.

Les Cahiers métropolitains, disponibles sur le site de la Ville de Montréal, comparent, au moyen de statistiques, Montréal avec les autres grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord. Selon ce document Le Grand Montréal se classe au 9^e rang des régions métropolitaines nord-américaines quant à la proportion de son territoire en aires protégées (9,6 %)..Mais en y regardant de plus près, on constate que, de ce 9,6%, 61,7 % est en superficie aquatique et ce qui ramène à 2,5 % la superficie terrestre protégée...notons qu'à *ce jour, nos entrepreneurs n'ont pas proposé de construire des condos sur pilotis...*

L'importance de la protection des espaces verts dans la lutte aux changements climatiques dans la réduction des GES et dans la préservation de la biodiversité, n'est plus à démontrer.

Lors de l'Accord de la COP 21 à Paris, M Denis Coderre a déclaré : « Montréal assume un rôle de leadership sur la scène internationale en matière de lutte aux changements climatiques. » Une telle déclaration doit être soutenue par des gestes concrets et doit être un exemple d'engagement face aux citoyens. Montréal protège moins de 6% de son territoire terrestre tandis que la moyenne canadienne est de 10%. Il faut préserver ce qui reste de nos territoires naturels et arrêter l'étalement urbain sur l'île de Montréal!

M. David Cliche déplorait récemment les frais associés aux délais et aux nombreuses études que le promoteur a dû engager pour faire la promotion de son développement. Mais il ne parle pas des coûts à l'environnement qu'occasionnerait ce projet de banlieue, de la perte irrémédiable de biodiversité et de connectivité écologique, de l'augmentation des GES, des coûts de santé

etc Et, que dire du travail incessant de bénévoles qui, certains depuis 40 ans ne comptent ni leur temps ni leurs dépenses pour laisser un héritage aux générations futures.

Un héritage durable, car quel plus bel héritage que de laisser aux montréalais le dernier espace vert d'importance sur l'île de Montréal, Monsieur Coderre, M. Beis, montrez un véritable leadership dans la lutte aux changements climatiques et faites ce beau cadeau à vos concitoyens pour le 375^{ème} anniversaire de notre belle ville : Protégez l'Anse-à-l'Orme!

Normand Marinacci, maire de Sainte-Geneviève, Île Bizard, a déposé une motion, au conseil municipal du 18 mai 2016, pour demander un moratoire sur le développement immobilier dans Pierrefonds-Ouest. Lors de ce conseil, il s'adressait en ces termes à l'assemblée : « Pourquoi ne pas mettre un moratoire sur le développement de l'Anse-à-l'Orme? Vous avez les moyens, vous avez le pouvoir, la loi est avec vous, vous devez conserver l'Anse-à-l'Orme! »

Maxime Arnoldi, un citoyen et amoureux de Montréal

RÉFÉRENCES

Documents disponibles sur le site de l'OCPM

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P85/5.5.6_resolution_ca16_280172-_creation_reserve_biodiversite_et_protection.pdf

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P85/5.4.1_urban_sprawl_and_ecosystem_services_a_ha.pdf

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P85/5.6.2_montreals Greenspace_story_chronological_notes_1977-2011_1.pdf

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P85/5.6.8_farm_1991_cum_veut_dezoner_sept15_1991.pdf

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/411336/nous-avons-grand-besoin-d-un-plan-vert-coderre>

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P85/5.1.2_rapport_final_evaluation_ecologique_de_louest_du_territoire_de_pierrefo.pdf

http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P85/5.8.3_2015_accelerated_urban_sprawl_in_montreal_quebec_city_and_zurich_1951-2011.pdf